

commerce intra-régional par rapport au commerce global entre 1960 et 1992, mais l'Asie commerce encore beaucoup avec des pays extra-régionaux. L'Europe est la seule région qui a nettement les caractéristiques d'un bloc commercial en formation où les parts des échanges intra-régionaux, déjà *élevées*, ne cessent de *s'accroître*.

Une analyse des données sur les investissements étrangers directs pour les trois régions indique que seule l'Europe peut encore une fois être considérée comme montrant nettement les signes d'un regroupement intra-régional. Les États-Unis et le Japon, quoiqu'investissant massivement dans leurs régions respectives, ont réalisé d'importants investissements directs extra-régionaux. Toutefois, les investisseurs européens sont aussi fort actifs en Amérique du Nord. Aussi, ce sont les pays européens, suivis du Japon, qui détiennent la plus large part des investissements étrangers directs aux États-Unis. Il semble qu'une intégration économique intra-régionale soit en train d'être réalisée par le biais de l'investissement direct transfrontières; mais, surtout dans le cas de l'Europe, ce type d'investissement favorise aussi une intégration extra-régionale.

Il est vrai que les membres de la triade détiennent une puissance économique inégalée; mais les politiques commerciales et financières d'un pays (comme le Canada) ne devraient pas être de nature défensive, mais plutôt être déterminées par les impératifs de l'efficacité économique et de l'optimisation du bien-être. Notre proximité du géant économique américain nous avantage énormément et notre voisin du sud continuera d'occuper une place prioritaire dans nos politiques, mais nous ne devrions pas poursuivre de politiques régionales *exclusives*. *L'encouragement des possibilités d'échanges commerciaux et d'investissements éventuels avec différentes régions sur la base de leurs avantages économiques devrait rester le grand objectif de politiques canadiennes favorisant la compétitivité et l'ouverture*. Les avantages de l'intégration régionale doivent provenir d'une concurrence internationale accrue, et non de marchés protégés. Autrement, les avantages potentiels de l'intégration — régionale ou mondiale — seront minés.

De plus, les processus de mondialisation et de régionalisation supposent une concurrence non seulement entre firmes, mais aussi entre *régimes de politiques*. Étant donné l'intégration croissante de l'économie mondiale, les régimes de politiques du Canada, y compris les politiques macro-économiques et sociales, devront être concurrentiels et cohérents pour attirer les investissements de sociétés multinationales de plus en plus « mondiales », dont celles déjà établies au Canada.

Enfin, il faut noter que l'idée de puissants blocs économiques dominant un monde polarisé n'a rien de nouveau. Alors même que la communauté mondiale est encore aux prises avec les effets de la dissolution de l'Union soviétique et du